

Déclaration FO Agriculture Groupe de travail Suivi COVID 19 du 18 novembre 2020

Monsieur le Secrétaire général adjoint,

Nous voici une nouvelle fois réunis en groupe de travail dans une instance non officielle, réunions qui ont tendance à se généraliser dans ce ministère et ailleurs !

Nous avons boycotté le CHSCTM de vendredi dernier, 13 novembre, car le temps dévolu au traitement des questions était insuffisant. À notre proposition de poursuivre les travaux de cette instance aujourd'hui, il nous a été opposé un refus. Nous restons fermes sur nos positions : les instances de dialogue social doivent rester prioritaires sur les groupes de travail informels. C'est pourquoi, nous refusons de traiter aujourd'hui les questions qui relèvent du CHSCTM, seule instance compétente, et demandons que ce dernier soit reconvoqué dans les plus brefs délais.

Communiqué FO Agriculture sur le dialogue social au MAA

Nous avons alerté l'administration il y a quelques temps sur la dégradation du dialogue social tel qu'il est pratiqué au MAA. Si ce type de dialogue pourrait convenir à certaines organisations syndicales, pour **FO Agriculture**, ce n'est pas et ce ne sera pas la forme de dialogue social tel que nous le concevons.

Les instances officielles ont la prérogative de traiter des sujets proposés aussi bien par l'administration que par les organisations syndicales.

Les règles de fonctionnement permettent aux représentants du personnel, élus démocratiquement par les agents, de porter leur parole plutôt que de tenir des positions dogmatiques voire idéologiques.

De ces débats découlent des décisions, des avis, des propositions officielles qui donnent lieu à des notes, des circulaires, des arrêtés, des réponses officielles, seules références auxquelles nous tenons.

FO Agriculture est et sera toujours dans le dialogue, dans la construction et force de propositions.

Aujourd'hui, les modalités d'échange proposées par l'administration ne correspondent pas aux règles du dialogue social.

Le dernier CHSCTM en est un exemple : les sujets importants, tel que les conditions de travail en abattoirs et le protocole sanitaire en enseignement, auraient été bâclés si nous n'avions pas exigé le report du CHSCTM par notre boycott. **C'est inadmissible !**